

1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2018
PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2018

REUNION DES 28 ET 29 MARS
RIUNIONE DI I 28 E 29 DI MARZU

2018/O1/012

*Question déposée par M. Jean-Jacques LUCCHINI
Au nom du groupe "FEMU A CORSICA"*

OBJET : Surfaces peu productives

Monsieur le Président de l'Exécutif,

Vous n'êtes pas sans savoir que « Conformément à l'article 4, paragraphe 2, deuxième alinéa, du règlement (UE) no 1307/2013, les États membres de la CEE peuvent considérer comme prairies permanentes les surfaces adaptées au pâturage et relevant des pratiques locales établies, dans lesquelles l'herbe et les autres plantes fourragères herbacées ne prédominent pas traditionnellement. Un coefficient de réduction peut être appliqué à ces prairies permanentes conformément à l'article 32, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1307/2013. Afin de garantir l'application proportionnée de cette disposition, il y a lieu de prévoir la possibilité d'établir une distinction entre les diverses catégories de surfaces en vue d'appliquer différents coefficients de réduction à ces catégories. »

C'est en vertu de ces règles européennes qu'a été construit notre référentiel photographique recensant l'ensemble des faciès pastoraux corses, avec pour chacun d'entre eux un taux plafond d'éligibilité, établi au regard de la disponibilité fourragère, de l'appétence de l'offre et de l'accessibilité au bétail.

Ces surfaces pastorales, qualifiées de « peu productives » et à juste titre de zone d'handicaps, sont adossées à nos races locales. Elles constituent le fondement de notre système d'élevage agro-sylvo-pastoral et confèrent la typicité, la qualité et la renommée à nos produits agricoles identitaires.

Notre conduite d'élevage si atypique, participe à l'entretien de vastes espaces au potentiel agronomique faible, mais pourtant riche d'une diversité végétale incomparable.

Le potentiel alimentaire est effectivement faible, ce qui fait que nos troupeaux doivent évoluer sur de larges étendues ou « rughjoni », contrairement aux modes d'élevage intensifs et productivistes.

Malgré tout chaque agriculteur aujourd'hui, en Corse, se retrouve devant ce choix. Le choix d'une agriculture intensive, conformiste, uniformisante et normative, ou d'une agriculture veillant à préserver ce patrimoine et ce modèle agro-sylvo-pastoral si singulier qui nous caractérise.

Dans votre communication du 19 mars, vous évoquez l'émotion et la colère légitime de l'ensemble de la profession agricole, suscitée par l'annonce de la possible remise en cause des dispositifs d'aide aux surfaces peu productives. Vous faites un certain nombre de propositions à travers quatre points essentiels que vous développez dans votre communiqué.

C'est l'occasion pour vous et les membres de l'exécutif, de réaffirmer votre soutien sans faille à celles et ceux qui, dans tous les secteurs et dans toutes les filières, se battent au quotidien pour une agriculture de production et de qualité.

Ma question est la suivante :

Ne pensez-vous pas monsieur le Président de l'Exécutif de Corse, qu'il serait opportun de réaffirmer, au niveau Européen, avec force et détermination, la volonté de la Corse à faire reconnaître ses parcours et son modèle agro-sylvo-pastoral.

REPONSE DE M. Lionel MORTINI, Conseiller Exécutif de Corse
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. Jean-Jacques LUCCHINI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »

OBJET : Surfaces peu productives

Monsieur le Conseiller,

Quelques mots sur un sujet que l'on pourrait dire extrêmement sensible. Je vais donc faire attention à mon propos.

Monsieur le Conseiller, vous évoquez l'opportunité de nous déplacer à Bruxelles pour réaffirmer notre détermination à faire reconnaître nos parcours, comme vous venez de le dire. Évidemment, il faudra aller à Bruxelles et nous avons demandé déjà depuis quelques semaines une rencontre avec Phil Hogan, qui est le commissaire européen de l'agriculture.

Mais je pense que c'est plutôt à Paris qu'il faut qu'on se déplace pour clarifier un certain nombre de choses. Je sais que les syndicats rentrent très facilement dans le ministère. Malheureusement ce n'est pas le cas de l'ODARC, pour qui il est plus difficile d'avoir des rendez-vous.

Ainsi, pour reprendre, tout est lié. Votre question est liée à la question de Monsieur TOMASI et de Madame MOSCA sur les incendies, il s'agit d'aménagement du territoire.

Nous défendons tous, évidemment, avec grand intérêt les politiques d'aides européennes en Corse. Mais je relève aussi dans votre question, un certain nombre de questionnements, notamment sur l'agriculture intensive et productiviste, et je tenais quand même à vous rassurer que nous sommes intellectuellement très éloignés de ce modèle, en pensée et en action.

Juste pour reprendre deux mots de ma bible actuelle qui est « Corsica 21 », dont évidemment je m'inspire pour porter notre politique.

L'avenir de l'agriculture repose sur des productions typiques à forte valeur ajoutée dans lesquelles nous disposons d'un avantage différentiel. Il faut faire un choix résolu en faveur de nos savoir-faire traditionnels, un soutien public doit être ciblé sur les filières d'excellence afin d'accompagner la modernisation des techniques et des outils de production traditionnels. Les choses là-dessus, je pense, doivent être, et elles le sont, claires. C'est ce qui nous porte.

Nonobstant ce fait, vous nous rappelez, avec Marcellu Cesari, que nous avons des conduites d'élevage atypiques, qui participent à l'entretien de vastes espaces. C'est vrai que c'est conforme à certains élevages, mais pas à tous. Et cela signifie qu'occuper l'espace, c'est aussi et avant tout l'entretenir, sinon nous n'arriverons qu'à une chose, à faire du combustible, et à laisser du combustible pour le feu. Donc il faut être extrêmement vigilant sur ces points. La vraie question, en fin de compte, c'est qu'est-ce qu'on entend par le système et notre modèle agrosylvopastoral ?

Moi ce que je pense, c'est qu'on ne l'a plus, et qu'il y a eu un changement durant ces dernières décennies.

Quand on voit qu'il y a trente ans nous avions 20 000 bovins, nous en avons 100 000, nous avons 150 000 ovins, nous n'en n'avons plus que 90 000, nous avons 40 000 caprins, on en a plus que 30 000. Donc il y a un changement dans l'espace, l'occupation a changé. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut arrêter, ce qu'il faut dire c'est que peut être, à un moment donné, il faut se poser des questions et se réorienter.

Je pense que l'élevage traditionnel, véritablement, est en train de sombrer définitivement si on n'est pas capable de reprendre la main. La question sous-jacente c'est aussi les aides, évidemment du premier pilier, puisque c'est ça qui aujourd'hui pose un problème.

Ces aides, il ne faut pas oublier, qui ont changées avec les droits à paiement de base (DPB), sur les dernières années ont quand même amené à un accroissement des déclarations de surface de plusieurs dizaines de milliers d'hectares. On ne va pas rentrer dans les chiffres, cela ne sert à rien. Mais ça va aboutir à quoi ? Cela va aussi aboutir, et surtout, à ne plus pouvoir installer de jeunes, tout simplement parce que tout le monde court après ces déclarations. Donc, il n'y aura absolument plus un m² pour installer un jeune dans les prochaines années.

Juste pour donner deux éléments, ou deux chiffres, on n'ira pas plus loin, de ce qui se passe dans le sud, et pour dire les dérives qu'il peut y avoir avec ce système et que l'argent est là où il doit aller, c'est-à-dire aux agriculteurs et au monde rural. Deux exploitations, évidemment on ne va pas donner de nom, une qui est passée de 475 hectares, de mémoire, à 1 750 hectares, d'une année sur l'autre et qui a plus de 250 000 euros, plus de 150 000 euros, presque 200 000 euros pardon, de DPB. Et une autre aussi, dans l'extrême sud, avec 100 chèvres, qui touche 150 000 euros de DPB pour 1 500 hectares.

Donc, là on voit bien que - tout à l'heure on parlait de 500 hectares qui apparaissaient comme l'affaire du siècle - on a quand même des déclarations qui sont trois fois supérieures, peut-être des espaces où on pourrait installer beaucoup plus de gens. Donc est-ce ce modèle que nous voulons, je ne suis pas sûr, je ne le pense pas.

A côté de ça, on a quand même des centaines d'éleveurs qui n'arrivent pas à finir le mois - il faut le dire puisque c'est une vérité - qui n'arrivent pas à avoir de vie pour leur famille, qui ont du mal à payer des études à leurs enfants, c'est une réalité. Tout simplement, à tirer des revenus pour leur famille de leur travail quotidien. On n'est pas en train de faire exploser un système traditionnel, il a déjà explosé.

Nous avons mis en place un système pervers avec ça mais qui a conduit et qui a conforté la tendance à l'extensification incontrôlée, à détourner les éleveurs des formes d'élevages plus structurantes sur l'espace.

Donc, en réponse à votre question, oui nous devons aller à Bruxelles comme nous devons aller à Paris, pour défendre un certain nombre de pratiques. Parce que pour moi le problème aujourd'hui n'est pas sur les surfaces peu productives qui doivent être défendues, on est tous d'accord, ce n'est vraiment pas le problème.

Le problème aujourd'hui c'est de mettre un cadre où nous devons co-construire ce premier pilier, ne pas laisser l'État le construire seul, parce qu'il y a trop d'argent qui va à des gens qui ne sont même pas agriculteurs, tout le monde le sait aujourd'hui, qui profitent de sommes extravagantes alors que cet argent doit revenir à ceux qui travaillent. Il doit revenir aux éleveurs, aux agriculteurs, aux ruraux, à ceux qui se lèvent tous les matins, à ceux qui produisent, à ceux qui travaillent, qui sont dans l'effort quotidien, qu'ils puissent réussir à se maintenir, à continuer à travailler, à gérer notre espace puisqu'on revient sur la question des incendies, et cela ne peut se faire qu'avec des politiques publiques claires.

On le sait il y a une enveloppe de 37 millions, elle doit être maintenue, mais elle doit être distribuée différemment. Alors je n'ai pas aujourd'hui la clé de cette distribution, qui peut être de mettre des montants maximums. Evidemment, quand on entend des gens qui encaissent 150 et 200 000 euros, même si c'est à la marge, pour ceux qui travaillent, pour nous, pour vous, qui êtes au quotidien sur vos exploitations, c'est quand même dur à encaisser et ce n'est plus possible.

Ce système n'a pas engendré de développement, aujourd'hui les chiffres sont là, ils sont dans les productions, dans les filières. Mais aujourd'hui qui peut, à part les nationalistes, qui peut à part nous, construire une alternative sans copinage, sans clientélisme et avec un axe fort qui est le réaménagement, l'aménagement et la survie de notre espace rural ?

C'est vrai que c'est peut-être difficile à entendre, mais à un moment donné si on n'est pas capable de prendre ces virages, on continuera à voir brûler l'intérieur, et plus que l'intérieur du reste.

Donc aujourd'hui ce virage est politique, il faut le changer, on ne peut pas être dans le déni, en tout cas pour ma part je ne le suis pas. Il y a trop de gens, il y a des milliers d'agriculteurs, pour ne pas dire la grande majorité qui travaillent, qui sont dans l'effort quotidien et qui ont vraiment du mal à s'en sortir et on ne peut vraiment pas continuer ainsi. Cette course au foncier aujourd'hui est catastrophique pour notre pays, il faut l'arrêter.

Donc, oui aux surfaces peu productives, oui aux aides aux agriculteurs comme dans toute l'Europe et les renforcer même sur certains territoires. Tout à l'heure je parlais de politiques qui pourraient être menées notamment autour des villages, non au productivisme, mais oui à la production.

Merci.